



Avec les travailleurs sans-papiers du piquet Chronopost Alfortville Contre les OQTF, pour leur régularisation, Vendredi 23 mai 2025 - 16H Manifestation de La Poste, 3 Place S. Allende, jusqu'à la préfecture à Créteil

Il y a 3 ans, 18 travailleurs sans-papiers de Chronopost, exploités dans un système de sous-traitance en cascade, ont installé un piquet de grève devant l'agence d'Alfortville pour défendre leurs droits et leur régularisation. Cette grève a pris le relais d'une première lutte, en 2019/2020, qui avait permis de faire régulariser 73 travailleurs sans-papiers. Les grévistes ont été rejoints et soutenus par des dizaines d'autres travailleurs sans-papiers demandant également leur régularisation, présents sur le piquet et dans toutes les manifestations, et par de nombreux camarades dont la régularisation avait été refusée lors du 1^{er} conflit de 2019.

La Poste exploite les sans-papiers, l'Etat la protège !

Chronopost est une filiale colis du Groupe La Poste, dont l'Etat actionnaire est le véritable propriétaire. Cette entreprise à capitaux publics exploite sans vergogne des travailleurs sans-titre de séjour, au vu et au su de toutes les autorités. Elle sous-traite ses chantiers à des entreprises comme Derichebourg, qui elles-mêmes ont recours à des boîtes d'intérim pour recruter en masse des travailleurs sans-papiers qu'elles exploitent jusqu'à la corde. Ces patrons refusent totalement de reconnaître la moindre responsabilité dans ce système d'exploitation des travailleurs sans-titre et de délivrer les documents d'entreprise permettant leur régularisation par les préfectures.

De leur côté, jamais les différentes autorités (ministère du travail, de l'intérieur, de l'économie) qui ont soit la tutelle, soit le pouvoir de contrôle de La Poste, ne se sont mouillées dans cette affaire., témoignant d'une collusion politique avec ces employeurs, que les travailleurs dénoncent comme « patrons voyous ».

Dès le début de cette lutte, en décembre 2021, la préfecture du Val-de-Marne a adopté une tactique de déni, de refus de tout dialogue, de tentative de division et de pourrissement. ...Il a fallu attendre début juin 2023 pour que 32 dossiers de demande de carte de séjour d'occupants du piquet, dont les 18 Chronopost, puissent être déposés en préfecture à Créteil. Les représentants de la préfecture indiquaient que ces dossiers seraient traités de « façon bienveillante selon le dossier ». Ils s'engageaient à plusieurs reprises à ne pas délivrer d'OQTF en cas de refus de délivrance de titre à ces travailleurs. Suite à ce dépôt, 15 travailleurs ont été régularisés, dont 4 des 18 travailleurs ayant travaillé à Chronopost. On était donc loin du compte ! Sur les 17 dossiers encore à l'examen en préfecture depuis juin 2023, plus aucun échange n'a été possible avec la préfecture depuis...le 7 mai 2024 !

Evacuation violente du piquet et tir groupé d'OQTF !

Le 31 octobre 2024, la préfecture faisait évacuer le piquet de grève devant Chronopost Alfortville par une intervention massive et musclée des forces de police. Début février 2025, reniant ses engagements, la préfecture refusait les régularisations des 17 et délivrait des OQTF contre les travailleurs en lutte.

Une provocation qui ne nous fait pas renoncer ! Notre lutte continue !

Cette façon honteuse de procéder, qui foule aux pieds la parole engagée des autorités, témoigne du niveau d'indignité qu'atteint l'application des consignes discriminatoires émanant d'un pouvoir qui se complet dans les débordements racistes et les politiques xénophobes.

**Ils ne parviendront pas à briser les travailleurs du piquet Chronopost d'Alfortville !
Régularisation pour tous ! Retrait de toutes les OQTF !**

Soutien financier à la lutte : <https://www.cotizup.com/sans-papiers-chrono-alfortvill>